

Secteur courses

A	Droits rattachés à une licence en matière de courses	Montant à joindre à la demande
	Piste de courses professionnelle	283,00 \$
	Piste de courses amateur	57,50 \$
	Propriétaire de cheval	18,75 \$
	Commanditaire	117,00 \$
	Juge de courses de catégorie A	31,25 \$
	Juge de courses de catégorie B	18,75 \$
	Secrétaire des courses	31,25 \$
	Secrétaire adjoint des courses	31,25 \$
	Directeur des programmes imprimés	18,75 \$
	Juge de départ	18,75 \$
	Juge de paddock	18,75 \$
	Juge de parcours	12,75 \$
	Juge d'équipement	12,75 \$
	Préposé à la course	12,75 \$
	Agent autorisé	18,75 \$
	Entraîneur de cheval de catégorie A	18,75 \$
	Entraîneur de cheval de catégorie B	12,75 \$
	Conducteur de cheval de catégorie A	31,25 \$
	Conducteur de cheval de catégorie B	18,75 \$
	Conducteur de cheval de catégorie C	12,75 \$
	Conducteur de cheval de catégorie D	7,25 \$
	Vendeur d'équipement	12,75 \$
	Palefrenier	7,25 \$
	Vétérinaire	31,25 \$
	Préposé à l'identification des chevaux	7,25 \$
	Employé sur une piste de courses	7,25 \$
	Représentant	58,50 \$
	Directeur	31,25 \$
	Employé au pari mutuel	7,25 \$
	Préposé à la sécurité	7,25 \$
	Maréchal-ferrant	12,75 \$
	Fournisseur de services	7,25 \$

B	Droits rattachés à un programme de courses	Montant payable par programme de courses
	Licence de courses, droits par programme	
	Piste de courses professionnelle	314,00 \$
	Piste de courses amateur :	
	• avec pari mutuel	74,00 \$
	• sans pari mutuel	12,25 \$

C	Droits rattachés à une immatriculation et à un enregistrement	Montant à joindre à la demande
	Immatriculation des appareils	
	• « photo finish »	12,75 \$
	• enregistrement visuel	12,75 \$
	• chronométrage électrique	12,75 \$
	• barrière de départ	12,75 \$
	• compilation des paris	12,75 \$
	Enregistrement d'étalon :	
	• avant le 15 janvier	58,50 \$
	• après le 15 janvier	584,00 \$
	Enregistrement d'un nom d'écurie	31,25 \$

D	Droits rattachés à une licence de salle de paris et à une immatriculation	Droits par course avec pari séparé	Montant à joindre à la demande
	Licence de salle de paris		1 486,00 \$
	Moyenne des paris par course avec pari séparé durant le mois de la course :		
	• 100 000 \$ et plus	208,00 \$	
	• 75 000 \$ à 99 999 \$	156,00 \$	
	• 50 000 \$ à 74 999 \$	134,00 \$	
	• 30 000 \$ à 49 999 \$	111,00 \$	
	• 20 000 \$ à 29 999 \$	74,50 \$	
	• 10 000 \$ à 19 999 \$	52,25 \$	
	• 5 000 \$ à 9 999 \$	29,75 \$	
	• Moins de 5 000 \$	14,75 \$	
	Immatriculation de chaque terminal du système de pari mutuel		74,50 \$

E	Autres frais rattachés à une licence en matière de courses	Montant
	Duplicata	7,25 \$
	Chèque sans provision	35,00 \$

Québec

560, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 3J3
Téléphone: 418 643-7667 ou 1 800 363-0320
Télécopie : 418 643-5971
Malentendants: 418 528-7666
Site Internet: www.racj.gouv.qc.ca
Adresse courriel: racj.quebec@racj.gouv.qc.ca

Montréal

1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone: 418 643-7667 ou 1 800 363-0320
Télécopie : 418 643-5971
Malentendants: 1 877 663-8172
Site Internet: www.racj.gouv.qc.ca
Adresse courriel: racj.quebec@racj.gouv.qc.ca